



5 semaines de congés imposés

Par **françoise**, le **01/12/2010** à **11:41**

Bonjour, je travaille dans un restaurant ouvrier comme serveuse 2h30/jour et nos 5 semaines de congés sont forcément imposés puisque mes employeurs ferment le restaurant comme cela les arrange . En ont t-il le droit ?

Par **amajuris**, le **01/12/2010** à **13:28**

bjr,rntout a fait, l'employeur a le droit d'imposer les dates des congés à ses salariés car le principe du salarié c'est d'être subordonné à son employeur (principe de subordination du salarié).rncdt